

A tall, cylindrical water tower stands in a green field. The tower's surface is painted with a landscape scene featuring a tree and rolling hills. The top of the tower has several pipes and a small structure. The background shows a line of trees under a cloudy sky.

# STRATÉGIE Protection de la Ressource

2020-2026



# SOMMAIRE

État des lieux - Priorisation des captages & objectifs de qualité d'eau	04
<hr/>	
Axes stratégiques	06
Axe 1 - Améliorer la connaissance pour mieux agir demain	08
Axe 2 - Accompagner le changement des pratiques protégeant durablement la qualité de l'eau	10
Axe 3 - Ménager le territoire pour préserver la qualité des eaux souterraines	12
Axe 4 - Inciter financièrement les exploitations agricoles à atteindre les objectifs de qualité d'eau	14
<hr/>	
Territoires d'actions	16
BAC de Neuville du Bosc	18
BAC Varras	20
BAC Tremblay Omonville	22
BAC Montfort Ecaquelon	24
Tout le territoire du SERPN	26
<hr/>	
Conclusion	
Chiffres clés de l'animation	28
Budget et temps alloué à la protection de la ressource	29
Partenaires	30

## LEXIQUE

**AMPA** : acide AminoMéthylPhosphonique, produit de dégradation du glyphosate et de certains phosphonates

**BAC** : Bassin d'Alimentation de Captage

**BRE** : Bail Rural à clauses environnementales

**Micropolluants** : Ensemble de substances qui peuvent engendrer des effets toxicologiques importants même à une faible concentration.

**MRN** : Métropole Rouen Normandie

**NDB** : Neuville du Bosc

**NFU** : unités néphélométriques, unité de mesure de la turbidité réalisée par un test optique pour déterminer la capacité de réflexion de la lumière

**Nitrates** : substances chimiques qui font partie du cycle de l'azote, naturellement présents dans l'environnement. Une concentration excessive dans l'eau peut engendrer des effets néfastes sur les êtres vivants.

**ORE** : Obligations Réelles Environnementales

**PSE** : Paiements pour Services Environnementaux

**REH** : Reliquat Entrée Hiver

**SAFER** : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

**SAU** : Surface Agricole Utile

**TDL** : Terre de Liens

**TO** : Tremblay Omonville

**Turbidité** : teneur d'une eau en matières en suspension qui la rendent trouble.

**UN** : Unité d'azote

**VAMO** : Varras-Moulineaux

**ZSCE** : Zone Soumise à Contraintes Environnementales

# édito

Pour produire et distribuer l'eau potable, notre collectivité doit préserver la qualité de la ressource en eau. Le SERPN s'est engagé depuis plus de dix ans, pour mettre en place des actions préventives sur les Bassins d'Alimentation de Captage (BAC). Afin de distribuer de l'eau de qualité, il est possible de traiter l'eau avec des usines qui ont un impact durable sur le prix de l'eau. Cela doit rester un dernier recours.

Le SERPN dispose d'un service de protection de la ressource dont les moyens représentent environ 20% du budget d'investissement annuel. Depuis un an, le service s'est mobilisé pour rédiger notre stratégie de protection de la ressource présentée dans ce document.

Nous souhaitons accompagner les acteurs du territoire dans leur diversité, pour réduire leurs impacts sur la ressource. **L'enjeu eau doit s'intégrer dans les décisions du quotidien, car c'est l'affaire de tous.**

Agir aujourd'hui pour protéger l'eau, c'est réduire les coûts de potabilisation de demain !

**La connaissance des territoires** est la base de notre stratégie. Elle permet de sensibiliser et mettre en action tous types d'acteurs : collectivités, professionnels comme les agriculteurs ou les industriels, particuliers. Nous réalisons des aménagements. Nous nous appuyons sur des outils fonciers et des dispositifs d'aides adaptés à notre territoire et ses enjeux.

Pour cela, nous bénéficions d'un soutien financier important de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de l'Eure.

Notre collectivité s'attache à mettre en avant **les initiatives du territoire** en basant sa stratégie sur l'atteinte d'un **objectif de résultat** sur la qualité d'eau et non pas en définissant des objectifs de moyens. Cela permet l'innovation.

On a pu l'observer ces dernières années avec la mise en place des premiers Paiements pour Services Environnementaux depuis 2019 ou encore l'étude de pollutions émergentes via des procédés novateurs.

Conscients des enjeux liés au changement climatique qui attendent notre collectivité, ces prochaines années, le SERPN souhaite que sa stratégie protection de la ressource soit un élément prépondérant de sa politique de gestion de la ressource : elle court ainsi sur 6 années afin d'être révisée et validée par les élus à chaque nouveau mandat.



**Par Dominique MEDAERTS**

Président SERPN



# ÉTAT DES LIEUX

## PRIORISATION DES CAPTAGES

### EN CHIFFRES

Plus de **200** paramètres par analyse  
Budget alloué aux analyses d'environ  
**60 000 €/an pour 163 analyses sur 12 captages**  
**SOIT 5 FOIS PLUS D'ANALYSES SUR EAU BRUTE**  
**QUE LA DEMANDE RÉGLEMENTAIRE**

LE SERPN PRODUIT DE L'EAU POTABLE SUR 13 SITES RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE POUR UN VOLUME D'ENVIRON 5,5 MILLIONS DE MÈTRES CUBES PAR AN. CHAQUE CAPTAGE FAIT L'OBJET D'UN SUIVI DE SA QUALITÉ, SELON UNE FRÉQUENCE ADAPTÉE À SA CAPACITÉ DE PRODUCTION.

#### COMMENT SURVEILLE-T-ON LA QUALITÉ DE L'EAU ?

Afin d'améliorer la connaissance sur la ressource en eau, le syndicat a fait le choix il y a plusieurs années, de renforcer son suivi sur tous les captages en effectuant des analyses sur l'eau avant potabilisation au minimum tous les mois.

Le suivi sur eau potable (l'eau distribuée) est assuré par l'ARS et adapté selon les résultats d'analyses sur eau brute réalisée par la collectivité. Chaque année, le syndicat a à cœur d'améliorer son suivi par l'adaptation des fréquences d'analyses ou bien par l'ajout d'analyses de micropolluants. Ainsi, en 2020, le SERPN a fait le choix d'augmenter la fréquence d'analyses sur **6 captages sensibles aux transferts rapides pour atteindre 2 analyses complètes par mois.**

#### POURQUOI PRIORISER LES POINTS D'EAU ?

L'enjeu de la priorisation est de comparer les captages entre eux afin d'orienter les moyens humains et financiers vers les sites qui associent forte production et dégradation de la qualité de la ressource.

#### QUELS CRITÈRES

**CE QU'ON VOIT DANS L'EAU :** plusieurs critères ont été identifiés afin d'évoquer les problématiques du territoire : micropolluants, turbidité, nitrates, en se basant sur l'atteinte ou le dépassement des normes sanitaires.

**QUELLE IMPORTANCE À LE POINT D'EAU POUR ALIMENTER LES GENS :** c'est la part de production que représente le captage sur la totalité du volume produit à l'année, sa capacité à pouvoir secourir les autres et enfin les possibilités pour le défendre.

## OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU



OBJECTIFS DE QUALITÉ VISÉS PAR LA COLLECTIVITÉ



MICROPOLLUANTS<sup>1</sup>



NITRATES<sup>2</sup>



TURBIDITÉ<sup>3</sup>

Pas de dépassement de la norme sanitaire sur l'eau distribuée par molécule et par somme de molécules

< 37,5 mg/l  
percentile 90)

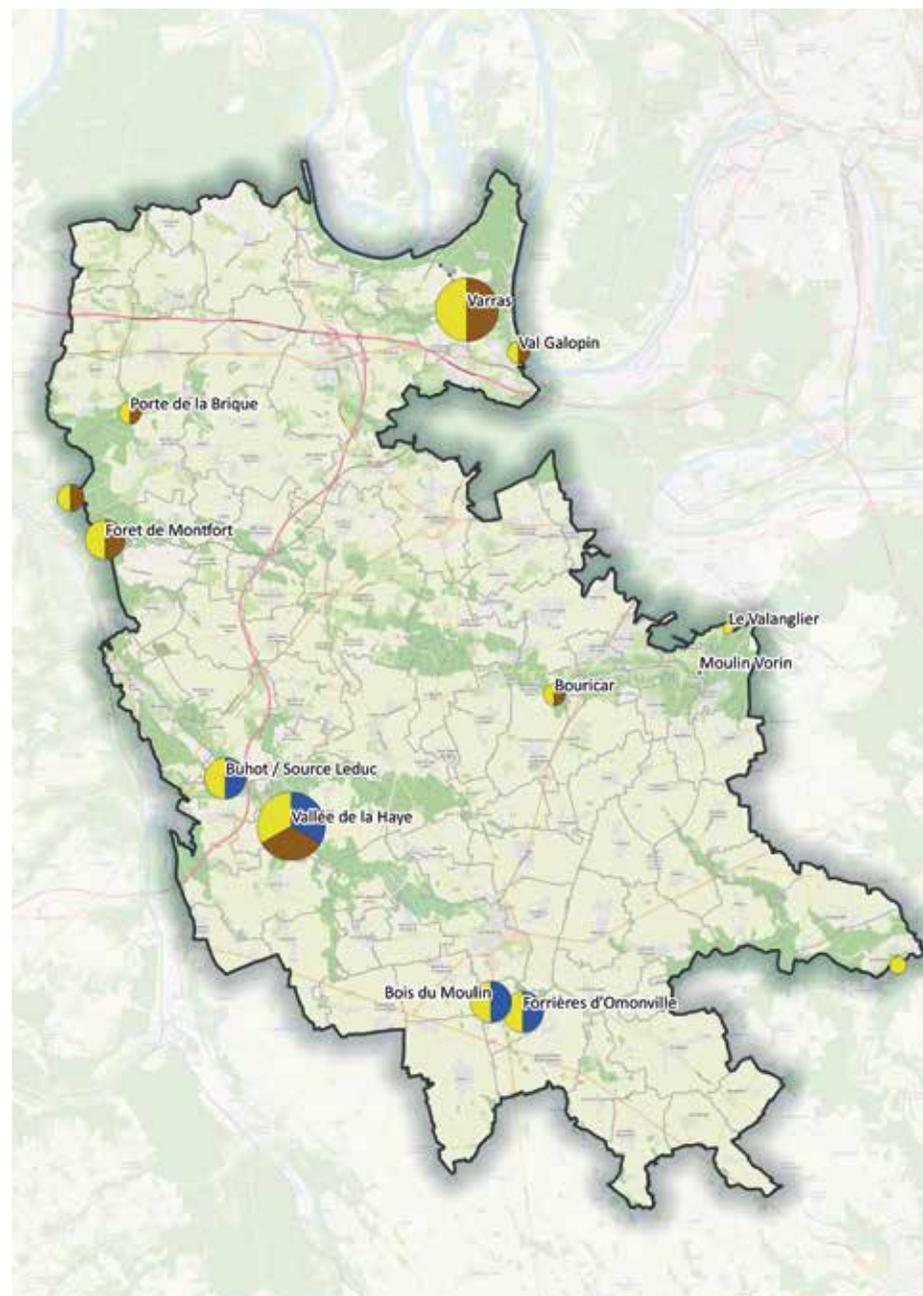
Réduire de 25 %  
l'intensité moyenne  
annuelle des pics

Pour rappel, limites réglementaires

Par pesticide : 0,1 µg/L  
Somme des phytos :  
0,5 µg/L  
Certains micro polluants  
ont des valeur limites  
spécifiques

50 mg/L

1 NFU<sup>4</sup>  
0,5 NFU pour les eaux  
d'origine souterraine  
provenant de milieux  
fissurés



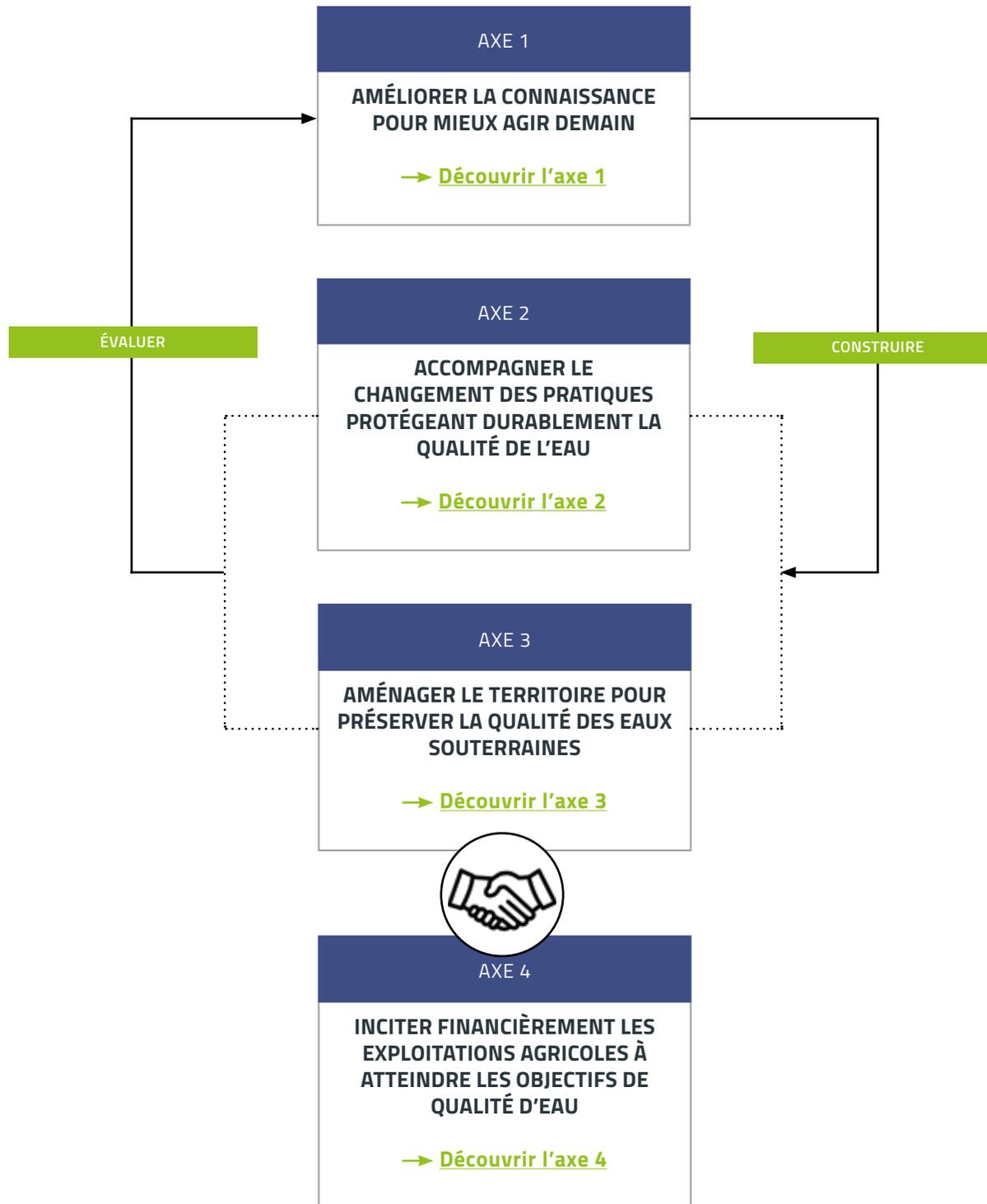
ENJEUX DE PRIORISATION DES CAPTAGES

■ Nitrate ■ Micropolluant ■ Turbidité

# SCHÉMA STRATÉGIQUE

LA STRATÉGIE DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE SE BASE SUR 4 GRANDS AXES QUI S'ALIMENTENT ET SE RÉPONDENT. SELON LES TERRITOIRES, CERTAINS AXES VOIRE LA TOTALITÉ PEUVENT ÊTRE MOBILISÉS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU.





# AXE 1 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE POUR MIEUX AGIR DEMAIN

L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES EST NÉCESSAIRE À L'ANIMATION SUR LES TERRITOIRES PRIORITAIRES. SELON LES ENJEUX DES TERRITOIRES ET DES DIAGNOSTICS DES ÉTATS INITIAUX, DES ÉTUDES PEUVENT PERMETTRE D'AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR DES THÉMATIQUES PRÉCISES, NOTAMMENT SUR LE FONCTIONNEMENT ET LA CONTRIBUTION DU TERRITOIRE AUX CAPTAGES. L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE PEUT ÉGALEMENT PASSER PAR L'EXPÉRIENCE EN S'APPUYANT SUR DES ACTEURS "PILOTES" OU ENCORE SUR DES SUIVIS D'EXPÉRIMENTATION ET OBSERVATOIRES.

L'objectif de cet axe stratégique est d'**avoir une expertise du terrain afin de partager cette connaissance** avec les acteurs du territoire pouvant avoir un impact sur la ressource en eau : un lien important existe avec l'axe stratégique 2 de l'animation BAC.

## CHIFFRES CLÉS



100 et  
250.000€/an

Le budget alloué à cet axe pour les prochaines années, **soit environ 30% du budget annuel total du service.**

15%

Le temps passé pour cet axe correspond à environ **15% des 3 ETP** qui composent le service.



## L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE, C'EST :

- **Renforcer** les programmes d'auto-surveillance,
- **Engager** des programmes de recherche,
- **Améliorer** la connaissance des mécanismes de transfert de polluants,
- **Développer** de nouveaux outils d'évaluation des actions.

## TREMBLAY & NEUVILLE

### ACTION PHARE : LA MODÉLISATION DES NITRATES

La modélisation permet d'acquérir de la connaissance. Bien qu'elle simplifie la réalité, elle est un **véritable outil d'aide à la décision**.

Nous avons modélisé le transfert des nitrates sur les captages du Tremblay-Omonville, les captages de la Neuville du Bosc et du Buhot car ils sont sensibles vis-à-vis des nitrates.

Sur ces deux territoires, les surfaces agricoles représentent respectivement 80 et 70% de la surface du BAC, ce qui signifie que **les activités agricoles contribuent très fortement à la quantité de nitrates dans l'eau potable**.

Modéliser le lessivage des nitrates sur ces deux territoires permet de :

- Connaître le temps de réponse du transfert des nitrates, c'est-à-dire quel est le délai entre les pratiques et l'eau que l'on boit ?
- Connaître les quantités de nitrate à ne pas dépasser dans les sols agricoles avant la recharge de la nappe

Ex : sortie du modèle pour le Tremblay : ne pas dépasser 60 UN/ha/an sur le BAC



## VARRAS

### ACTION PHARE : ÉTUDE DES VOIES DE TRANSFERT DE L'AMPA<sup>5</sup>

AMPA est une **molécule multi-origine**, elle est issue de la dégradation de produits phytosanitaires et de la dégradation de produits détergents domestiques

Cette molécule est quantifiée dans chacune des analyses avant que l'eau soit traitée au captage des Varras depuis plusieurs années.

L'objectif de cette étude est de déterminer quelle est la part agricole et la part domestique de cette molécule :

- Injection d'un traceur coloré en sortie de station d'épuration pour déterminer si l'eau arrive au captage (résultat positif)
- Analyse de l'eau agricole, usée, pluviale sur le territoire et jaugeage pour connaître les flux

Les résultats nous permettront d'**identifier les sources de pollutions** et d'adapter nos actions en fonction des acteurs ciblés.



## AXE 2 :

# ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES PROTÉGEANT DURABLEMENT LA QUALITÉ DE L'EAU

L'ANIMATION EST L'AXE ESSENTIEL POUR METTRE EN ACTION ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES. SUR LA BASE DU PARTAGE DE CONNAISSANCES, L'ANIMATION ET LES ACTEURS CO-CONSTRUISENT UN PROJET DE TERRITOIRE QUI PERMET D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU. LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET PASSE PAR DE L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL DE TOUS LES ACTEURS.

Sur les territoires non prioritaires, les chargées d'animation peuvent répondre aux sollicitations et soutiennent les initiatives en faveur de la protection de la ressource.

### CHIFFRES CLÉS



# 60%

Le temps passé pour cet axe correspond à **plus de 60% des 3 ETP** qui composent le service. Le budget attribué pour cet axe est le moins important des 4 axes stratégiques puisque l'investissement de la collectivité correspond au temps des animatrices.

- 2 BAC concernés par des programmes d'actions faisant l'objet d'arrêtés préfectoraux
- Des tours de plaine et ateliers collectifs à destination des élus organisés sur les BAC prioritaires chaque année
- Des animations sur le thème des cycles de l'eau, de la protection de la ressource et de la nature auprès d'une 20aine de classes chaque année.



### L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT, C'EST :

- **Accompagner les agriculteurs** dans des démarches d'amélioration continue de leurs pratiques en faveur de la qualité de l'eau,
- **Accompagner les collectivités** à limiter l'usage et les transferts de polluants comme les produits phytosanitaires,
- **Favoriser l'innovation** sur les territoires en créant des espaces d'échanges et de dialogue entre acteurs.



## VARRAS

### VÉGÉTALISATION DANS LES COMMUNES

Le ruissellement sur les **zones imperméables** peut être à l'origine de pollutions au captage, par exemple par des hydrocarbures ou par des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien de ces zones.

Au travers d'un projet d'**expérimentations dans les cimetières**, nous proposons aux communes de végétaliser l'espace public pour agir à la fois sur l'usage de ces produits, mais aussi sur leur transfert vers la ressource en eau.

En 2019, **14 communes** réparties sur le territoire du SERPN se sont manifestées pour participer à cette expérimentation.

Des ateliers collectifs ouverts à toutes les communes permettent de connaître le retour de ces collectivités pilotes en vue de s'améliorer sur la végétalisation qui a été faite à la fois sur l'aspect technique mais aussi vis-à-vis de la population.

#### AUTRES CHIFFRES CLÉS :

- **2000m<sup>2</sup> végétalisés sur 14 cimetières**
- 7 mélanges de couverts testés

## TREMBLAY

### GESTION DYNAMIQUE NITRATES

La modélisation a permis de déterminer l'objectif à ne pas dépasser pour produire de l'eau de qualité vis-à-vis des nitrates (ex. sur le Tremblay : **60 UN/ha/an en moyenne sur le BAC**).

La gestion dynamique repose sur le principe d'amélioration continue : le SERPN accompagne individuellement et collectivement les agriculteurs pour atteindre les objectifs de qualité d'eau.

Aucun objectif de moyen n'est fixé : chaque agriculteur, en fonction de ses objectifs propres, décide ce qui s'adapte le mieux sur ces parcelles pour atteindre les objectifs de résultats.

Le SERPN réalise 300 reliquats à l'entrée de l'hiver pour mesurer l'atteinte des objectifs dans les parcelles des agriculteurs.

50 exploitations sont rencontrés individuellement au moins une fois par an pour faire le point sur les résultats individuels.

La force de l'animation collective est de permettre aux agriculteurs d'apprendre des expériences des uns et des autres pour s'améliorer.

## NEUVILLE

### LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE BAC

Le début de la démarche consiste à rencontrer et informer les collectivités présentes sur le BAC que le Bassin d'alimentation de captage recoupant leur territoire a été déclaré prioritaire. Cet échange introductif permet d'aborder l'importance stratégique du captage (alimentation de plusieurs communes ou d'une population de près de 20000 personnes), la **sensibilité de la qualité de la ressource** (les dépassements de concentrations observées ou celles proches de la norme de potabilité), de **discuter et partager leur connaissance des dysfonctionnements hydrauliques** au sein de leur territoire.

#### LA DÉMARCHE VA SE POURSUIVRE AVEC DIFFÉRENTES ÉTAPES :

- **Identifier les sources non agricoles** probables susceptibles d'impacter la qualité de la ressource
- **Rencontrer les agriculteurs** et rechercher leur participation à la conception d'un plan d'action pour la reconquête de la qualité des eaux.
- **Comprendre le contexte hydrogéologique** du BAC à travers des rapports d'études et des données sur les eaux souterraines afin de définir les zones qui contribuent le plus à l'alimentation de la nappe. Ces zones feront l'objet d'une attention particulière dans la mise en oeuvre du plan d'action.
- **Comprendre les systèmes de cultures des agriculteurs** et construire le cas échéant avec la collaboration des agriculteurs des systèmes innovants et vertueux vis-à-vis de la préservation de la ressource.

## AXE 3 :

# AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

L'AXE FONCIER S'APPLIQUE À OBSERVER LES TERRITOIRES PARCELLE PAR PARCELLE POUR Y IDENTIFIER LES ENJEUX : ENJEUX LIÉS À LA PRÉSENCE DE BÉTOIRES, D'AXES DE RUISSELLEMENT, DE ZONES TAMPONS À MAINTENIR. QUE CE SOIT SUR LES PARCELLES APPARTENANT AU SYNDICAT OU LES AUTRES, LA COLLECTIVITÉ PEUT AVOIR UN RÔLE À JOUER AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES POUR FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE.

### CHIFFRES CLÉS



300/350k€  
par an

Le budget alloué à la stratégie foncière pour les prochaines années, **soit environ 30% du budget annuel total du service.**

15%

Le temps passé pour cet axe correspond à environ **15% des 3 ETP** qui composent le service, car les enjeux fonciers ne concernent pas tous les territoires.



### LA STRATÉGIE FONCIÈRE C'EST :

- **Aménager** des zones tampons : amont des bétaires tracées positives, les mares communales ou agricoles,
- **Mettre en place** des aménagements d'hydraulique douce sur les axes de talweg avec les acteurs concernés,
- **Porter** à connaissance des collectivités l'existence des zones à enjeux sur leur territoire pour adapter l'artificialisation,
- **Mettre en place** des conventions et ORE sur les parcelles en propriété du SERPN et avec des partenaires (agriculteurs, privés).



## VARRAS

### TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

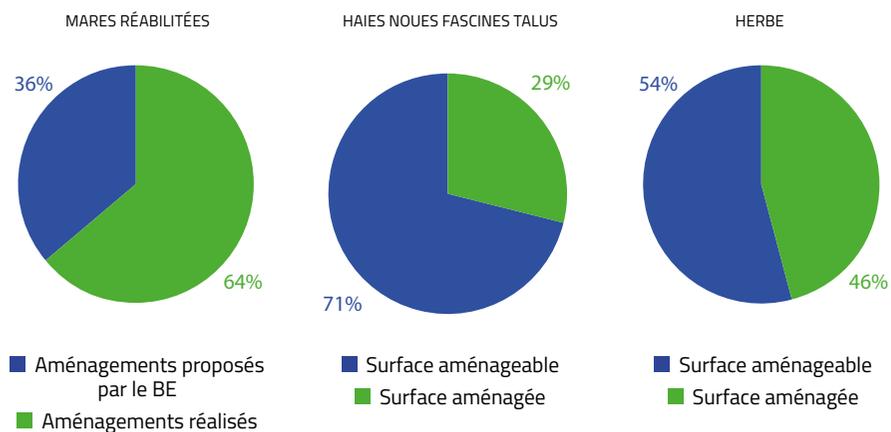
Le captage des Varras est en partie alimenté par de l'eau qui provient des ruissellements et qui s'infiltré dans des engouffrements naturels. Ce sont des transferts d'eau qu'on qualifie de transferts rapides. L'eau peut arriver en quelques jours au captage.

Afin de ralentir le chemin de l'eau et de permettre un abattement des potentiels polluants dans l'eau, nous aménageons des infrastructures paysagères tels que des haies, talus, mares, bandes enherbées.

Ces structures dites d'hydraulique douce interceptent et atténuent les flux d'eau. Elles sont positionnées en amont de zones sensibles. Pour déterminer au mieux ces zones, nous avons **identifié les voies de circulation de l'eau, échangé avec les exploitants agricoles, les élus des communes et parcouru le terrain en temps de pluie.**

À l'issue de ce diagnostic, une convention a été mise en place entre le SERPN et les exploitants agricoles volontaires pour aménager ces zones tampons.

#### DEPUIS LE DÉMARRAGE DE CE PROJET NOUS AVONS AMÉNAGÉ :



## MONTFORT / NEUVILLE

### PORTER À CONNAISSANCE AUX COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de la construction de notre stratégie foncière, nous nous sommes penchés sur l'analyse de chaque parcelle des territoires BAC du syndicat afin d'y identifier les enjeux vis-à-vis de la protection de la ressource : **enjeux liés aux bêtaires, aux ruissellements, à la présence d'un réseau de drainage et à la préservation des zones tampons comme les prairies ou les mares.**

En s'appuyant sur des porter à connaissance destinés aux communes concernées par les BAC, nous souhaitons informer les élus et agents des collectivités des enjeux qui les concernent.

Grâce à leur connaissance des territoires et à notre suivi de ces parcelles à enjeux, nous pouvons **mettre à jour cette cartographie** de manière continue et agir avec eux sur la protection de la ressource à l'échelle communale.

Sur les territoires BAC non prioritaires, cela nous permettra d'agir plus particulièrement auprès des collectivités et des privés sur le maintien des zones tampons sur des territoires sensibles aux transferts rapides.

Pour les territoires BAC prioritaires, cette action prendra la forme d'un engagement entre la commune et le SERPN pour réaliser le suivi de ces parcelles à enjeux vis-à-vis de l'artificialisation.

## AXE 4 :

# INCITER FINANCIÈREMENT LES EXPLOITATIONS AGRICOLES À ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LE SERPN S'EST MUNI D'UN LEVIER IMPORTANT POUR ENCOURAGER LE CHANGEMENT AUPRÈS DES ACTEURS AGRICOLES : LES DISPOSITIFS D'INCITATION FINANCIÈRE. BASÉS SUR DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES POUR DÉFINIR LES MONTANT JUSTES ET INCITATIFS, CES DISPOSITIFS VALORISENT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU DÉCLINÉS SUR LES TERRITOIRES.

### CHIFFRES CLÉS



300/350k€  
par an

Le budget de cet axe est équivalent au budget foncier, **soit environ 30% du budget annuel total du service.**

15%

Le temps passé pour cet axe correspond à environ **15% des 3 ETP** qui composent le service, notamment car ces dispositifs ne concernent pas tous les territoires à l'heure actuelle.

Cet axe pourrait prendre une part plus importante avec le développement de nouveaux Paiements pour Services Environnementaux sur d'autres territoires prioritaires.

INCITER FINANCIÈREMENT LES EXPLOITATIONS AGRICOLES À PRODUIRE UN EAU DE QUALITÉ DANS LES PARCELLES, C'EST :



- **5,4 Ha remis en herbe**
- **53 exploitants engagés** dans le PSE en 2020 (46 exploitants dès la première année en 2019)
- **288 parcelles** prélevées dans le cadre du contrôle lié au PSE et de l'accompagnement habituel
- **Signer des contrats** «Paiements pour Services Environnementaux» avec les exploitants pour couvrir 80% des territoires prioritaires,
- **Soutenir** financièrement la réalisation d'aménagements d'hydraulique douce sur les territoires vulnérables,
- **Construire** des programmes d'incitation financière basés sur des résultats de qualité d'eau.

TREMBLAY

GESTION DYNAMIQUE ET PSE

La **gestion dynamique** se base sur le principe d'amélioration continue en définissant un objectif de résultat sur la qualité d'eau et en mettant en place une animation individuelle et collective pour accompagner les agriculteurs dans le changement.

Malgré cela, des freins existent et notamment le **risque du changement de pratique**. Les agriculteurs sont déjà quotidiennement soumis aux aléas. Le changement de pratique pour atteindre les objectifs de résultats augmente un aléa supplémentaire.

C'est pourquoi le SERPN choisit d'investir de façon préventive en rémunérant le service rendu par les agriculteurs, plutôt que d'investir dans des usines de traitement de l'eau.

**Le SERPN a participé à un projet européen pour tester la mise en place d'un Paiement pour Service Environnemental sur le BAC du Tremblay-Omonville.**

Le PSE co-construit avec les agriculteurs de 2017 à 2019, a démarré en 2019 et est financé par l'Agence de l'eau jusqu'en 2025.

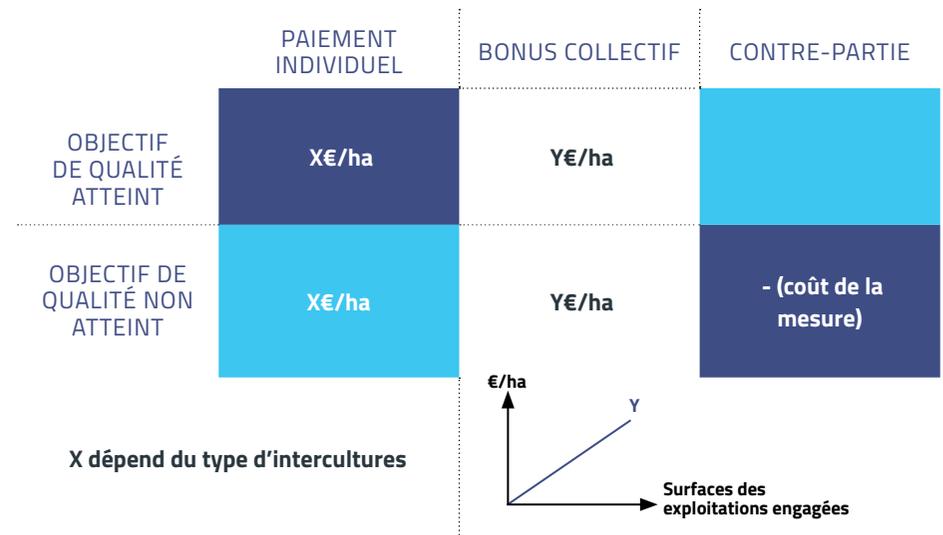
Le suivi administratif est assuré par le SERPN. Un bilan annuel est réalisé, permettant de suivre si ce dispositif est efficace et pérenne.

Des freins juridiques existent car ce paiement s'inscrit dans le cadre des minimis, ce qui plafonne les montants octroyés et crée des inégalités entre les agriculteurs du fait de la concurrence avec d'autres aides.

Les co-bénéfices semblent nombreux : **le soutien de l'économie locale agricole, l'amélioration des sols, de la biodiversité, le stockage du carbone**. Le SERPN projette de quantifier ces co-bénéfices.

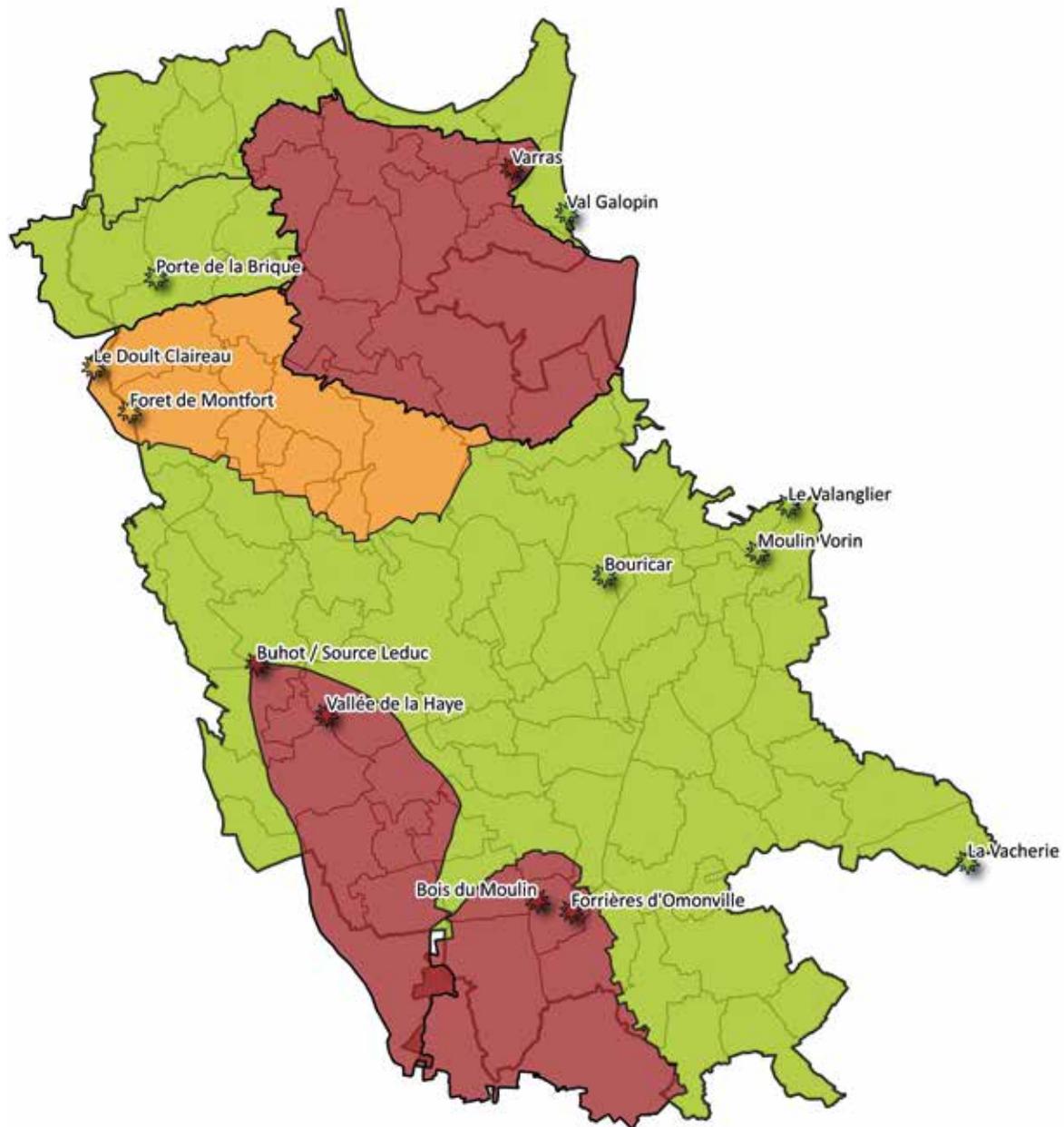


CALCUL DE LA RÉMUNÉRATION DES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX



# TERRITOIRES D' ACTIONS





### 3 NIVEAUX D'ACTIONS - PRIORITÉ DES CAPTAGES :

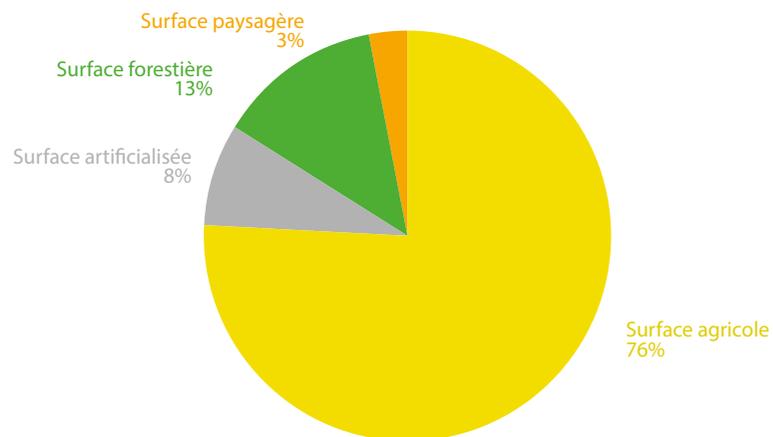
- POUR LES TERRITOIRES EN ROUGE (PRIORITÉ FORTE) : ON DÉMARCHE LES ACTEURS DU TERRITOIRE
- POUR LES TERRITOIRES EN ORANGE (PRIORITÉ MOYENNE) : ON RÉPOND AUX OPPORTUNITÉS ET ON CONTRÔLE L'ÉVOLUTION
- POUR LES TERRITOIRES EN VERT (PRIORITÉ FAIBLE) ON CONTRÔLE L'ÉVOLUTION

#### PRIORITÉ DES CAPTAGES

- Forte
- Moyenne
- Faible

# BAC DE LA NEUVILLE DU BOSC

## OCCUPATION DU SOL SUR LE TERRITOIRE DE LA NEUVILLE



DEUX CAPTAGES CONCERNÉS PAR CE BAC :  
VALLÉE DE LA HAYE À LA NDB ET SOURCE LEDUC À BOSROBERT

Représente 22% de la production totale en eau potable – alimente 20 000 habitants sur 28 communes.

115

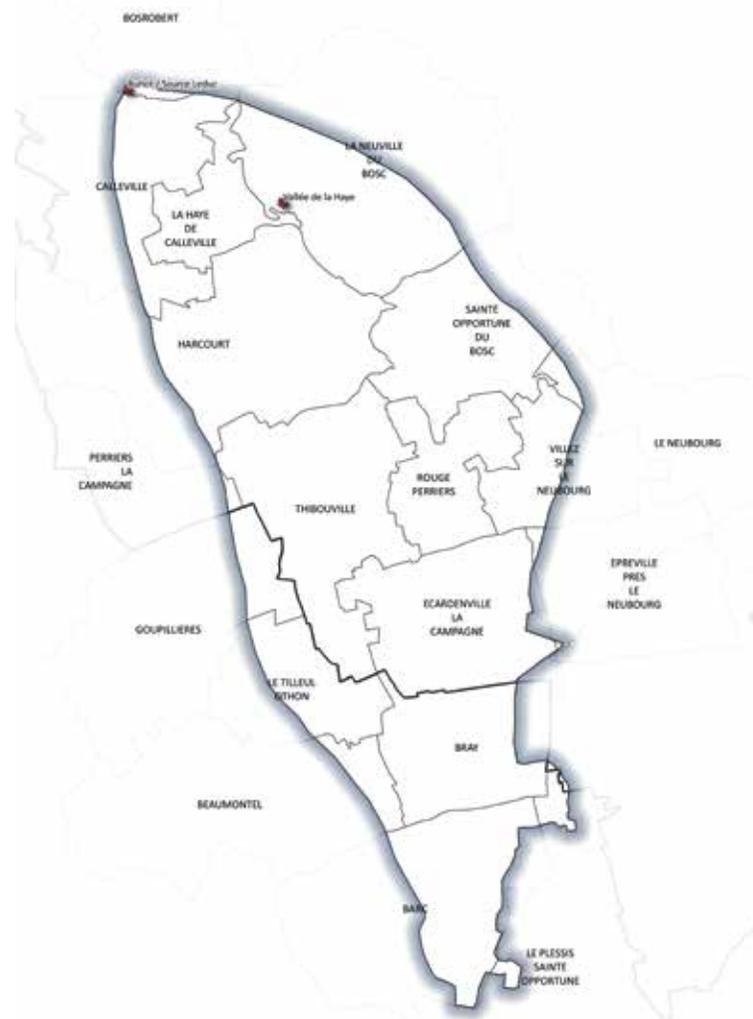
Nombre d'exploitations agricoles concernées  
dont 44 qui couvrent 80% de la surface  
du BAC

20

Nombre de collectivités : **18 communes et  
2 communautés de communes (Bernay  
Terres de Normandie et Pays du Neubourg)**



- Modéliser le lessivage des nitrates
- Fédérer les agriculteurs pour construire un projet de territoire ambitieux



AXES STRATÉGIQUES	MOYENS MIS EN OEUVRE	BUTS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU
<b>AXE 1</b> <b>Améliorer la connaissance pour mieux agir demain</b> → <b>Modélisation des nitrates</b>	Suivi de la qualité des eaux brutes	2 analyses par mois aux deux captages Outil de contextualisation pour valoriser les données de qualité d'eau
	Etudes spécifiques : modélisation du lessivage des nitrates, traçages des bétouilles	
	Observatoires (des biomasses, végétalisation et prairies agricoles et privées)	Suivre 100% des observatoires et expérimentations tous les ans
<b>AXE 2</b> <b>Accompagner le changement des pratiques protégeant durablement la qualité de l'eau</b> → <b>Lancement d'une démarche BAC</b>	Rencontres individuelles avec les acteurs du territoire	Par an : 50% de la SAU, 50% des communes
	Co-construire et mettre en œuvre le programme d'action ZSCE	Projet de territoire construit sur le BAC pour 2023
	Accompagnement technique collectif	Par an : un accompagnement collectif par type d'acteurs (élus et agriculteurs)
	Accompagnement individuel	Rencontrer 100% des acteurs engagés dans la démarche dans un objectif d'amélioration continue
<b>AXE 3</b> <b>Aménager le territoire pour préserver la qualité des eaux souterraines</b> → <b>Porter à connaissance</b>	Mise en place d'un réseau de REH	
	Porter à connaissance des collectivités les zones à enjeux	100 % des collectivités Mise à jour annuelle des zones à enjeux Engagement avec collectivités volontaires
	Identifier les propriétaires privés des prairies non agricoles	50% des propriétaires privés sensibilisés pour contractualiser des ORE (sur les zones à enjeux)

## OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU



**Pas de dépassement des normes pour les micropolluants**



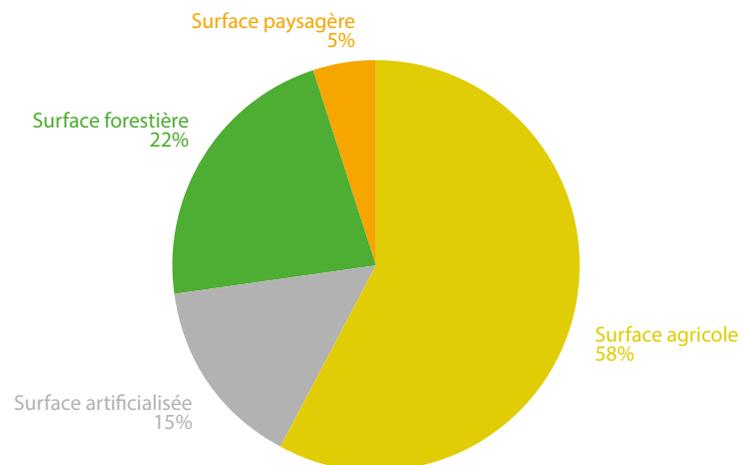
**Être sous le seuil de vigilance (37,5 mg/L) pour les nitrates**



**Réduire de 25% l'intensité moyenne annuelle des pics de turbidité**

# BAC VARRAS

## OCCUPATION DU SOL SUR LE TERRITOIRE DES VARRAS



DEUX CAPTAGES CONCERNÉS PAR CE BAC : LE CAPTAGE DES VARRAS ET LE CAPTAGE DE MOULINEAUX GÉRÉ PAR LA MRN

**Représente plus de 30% de la production totale du SERPN**

Particularité du BAC : délégation de l'animation pour le compte de la MRN sur le captage de Moulineaux.

115

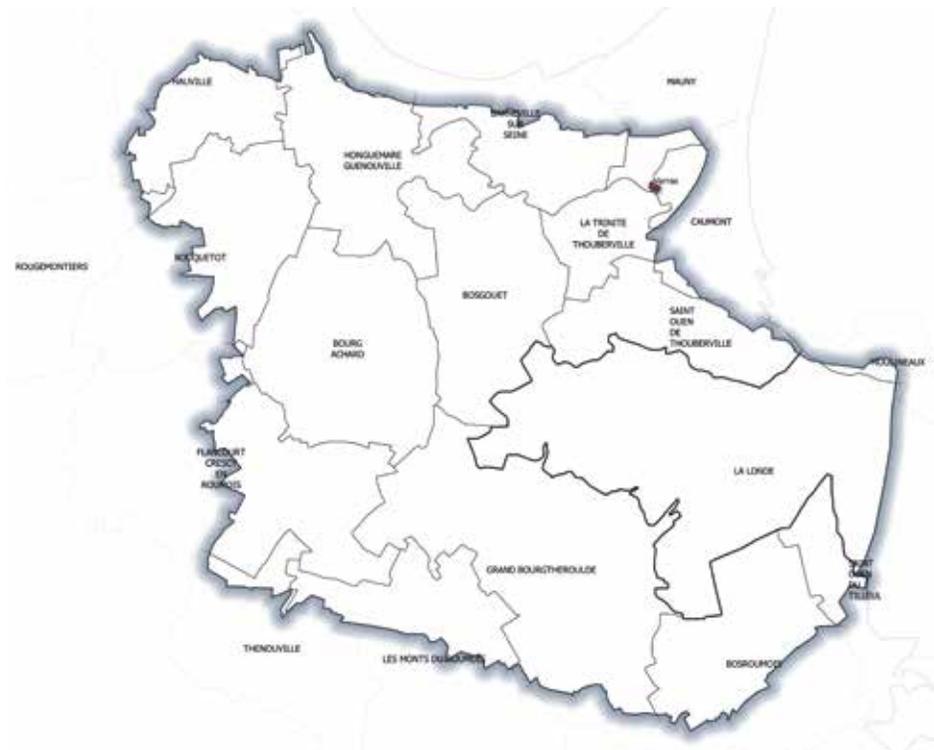
Nombre d'exploitations agricoles

20

Nombre de collectivités : **19 communes, 1 communauté de communes (Roumois Seine) et la Métropole Rouen Normandie**



- Aménager l'amont des bêtes pour limiter l'infiltration rapide des polluants
- Accompagner les collectivités à intégrer l'enjeu eau dans leurs décisions
- Fédérer les agriculteurs pour construire un projet de territoire



AXES STRATÉGIQUES	MOYENS MIS EN OEUVRE	BUTS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU
<b>AXE 1</b> <b>Améliorer la connaissance pour mieux agir demain</b>  <b>→ AMPA</b>	Suivi de la qualité des eaux brutes	2 analyses par mois aux deux captages Outil de contextualisation pour valoriser les données de qualité d'eau
	Etudes spécifiques : Voies de transfert de l'AMPA, contribution des bétaires à la turbidité au captage	Réalisation des études – partage des connaissances auprès des acteurs du territoire
	Observatoires (prairies agricoles et privées, végétalisation)	Suivre 100% des observatoires et expérimentations tous les ans
	Etude des co-bénéfices biodiversité des actions menées par le service	Protocoles et études réalisés sur les aménagements d'hydraulique douce, zones tampons pour 2024 Protocoles et études réalisés sur les parcelles du SERPN, les couverts végétaux et projets portés par les collectivités
<b>AXE 2</b> <b>Accompagner le changement des pratiques protégeant durablement la qualité de l'eau</b>  <b>→ Végétalisation</b>	Rencontres individuelles avec les acteurs du territoire	Par an : 50% de la SAU, 50% des communes
	Co-construire et mettre en œuvre le programme d'action ZSCE	3 <sup>ème</sup> programme d'actions en 2022
	Accompagnement technique collectif	Par an : un accompagnement collectif par type d'acteurs (élu et agriculteurs)
	Accompagnement individuel	Rencontrer 100% des acteurs engagés dans la démarche dans un objectif d'amélioration continue
<b>AXE 3</b> <b>Aménager le territoire pour préserver la qualité des eaux souterraines</b>  <b>→ Travaux d'Hydraulique douce</b>	Porter à connaissance des collectivités et aménageurs les zones à enjeux	100 % des collectivités – Solliciter 100% pour signature des lettres d'engagement Rencontre des chargés d'urbanisme tous les 3 ans Mise à jour annuelle des zones à enjeux 100% des aménageurs des zones à enjeux
	Identifier les propriétaires privés des prairies non agricoles	50% des propriétaires privés sensibilisés pour contractualiser des ORE (sur les zones à enjeux)
	Suivi et diagnostic des aménagements d'hydraulique douce	100% suivi tous les 3 ans
	Maintien des aménagements en garantissant la maîtrise foncière via la mise en place de BRE/convention/ORE	Maintien de 100%
	Veille foncière et porter à connaissance (SAFER et TDL) des zones à enjeux Acquisition du foncier autour des bétaires tracées	100% des bétaires tracées acquises 50% des bétaires en zones agricoles avec remise en herbe / ORE
	Création d'aménagement d'hydraulique douce / zone tampon sur les zones à enjeux	100% des aménagements préconisés par SOGETI réalisés en 2026 50% des nouveaux aménagements concernés par des ORE 100% des acteurs volontaires accompagnés
<b>AXE 4</b> <b>Inciter financièrement les exploitations agricoles à atteindre les objectifs de qualité d'eau</b>	Etudes économiques liées à la mise en place de PSE	PSE construit en 2024

## OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU



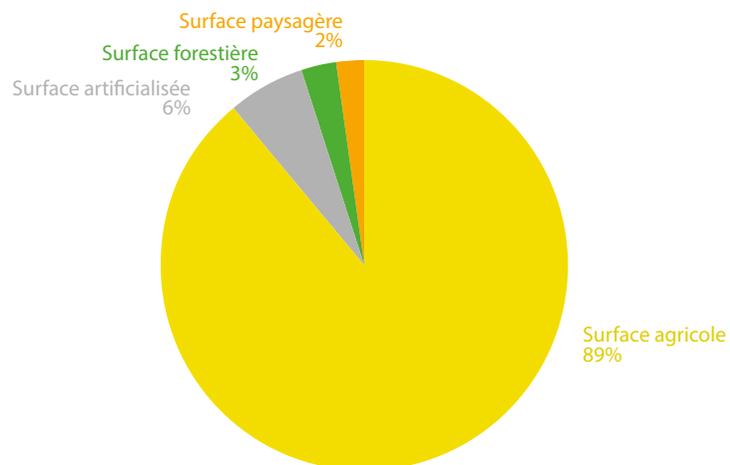
**Pas de dépassement des normes pour les micropolluants**



**Réduire de 25% l'intensité moyenne annuelle des pics de turbidité**

# BAC TREMBLAY OMONVILLE

## OCCUPATION DU SOL SUR LE TERRITOIRE DU TREMBLAY OMONVILLE



DEUX CAPTAGES CONCERNÉS PAR CE BAC : FORRIÈRES D'OMONVILLE ET BOIS DU MOULIN  
TOUS LES DEUX AU TREMBLAY OMONVILLE

Représente 15% de la production totale du SERPN

130

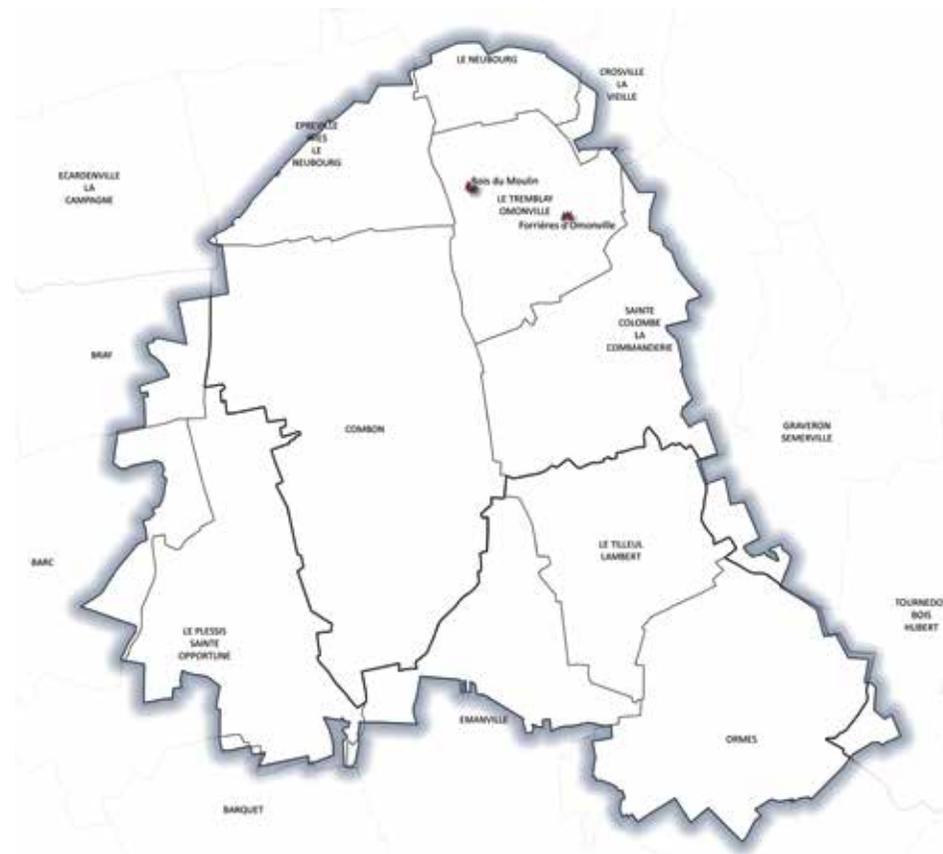
Nombre d'exploitations agricoles, dont 60  
qui couvre 80% de la surface du BAC

18

Nombre de collectivités : **16 communes et  
2 communautés de communes (Bernay  
Terres de Normandie et Pays du Neubourg)**



- Limiter les quantités d'azote présentes dans le sol avant les pluies d'hiver



AXES STRATÉGIQUES	MOYENS MIS EN OEUVRE	BUTS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU
<b>AXE 1</b> <b>Améliorer la connaissance pour mieux agir demain</b> → <b>Modélisation</b>	Suivi de la qualité des eaux brutes	1 analyse par mois aux deux captages Outil de contextualisation pour valoriser les données de qualité d'eau
	Etudes spécifiques : comment allier production d'une eau de qualité vis-à-vis des nitrates et stockage de carbone sur un territoire ?	Etude réalisée – partage de connaissances aux acteurs du territoire
	Observatoires (biomasses)	Suivre 100% des observatoires et expérimentations tous les ans
<b>AXE 2</b> <b>Accompagner le changement des pratiques protégeant durablement la qualité de l'eau</b> → <b>Gestion dynamique</b>	Rencontres individuelles avec les acteurs du territoires	Par an : 50% de la SAU, 50% des commune
	Co-construire et mettre en œuvre le programme d'action ZSCE	3 <sup>ème</sup> programme d'actions en 2022
	Accompagnement technique collectif	Par an : un accompagnement collectif par type d'acteurs (élus et agriculteurs)
	Accompagnement individuel	Rencontrer 100% des acteurs engagés dans la démarche dans un objectif d'amélioration continue
<b>AXE 4</b> <b>Inciter financièrement les exploitations agricoles à atteindre les objectifs de qualité d'eau</b> → <b>Fiche PSE</b>	Mise en place d'un réseau de REH	REH dans le cadre du contrôle PSE et accompagnement habituel
	Etudes économiques liées à la mise en place des PSE	
	Paiement direct PSE	Engagements de 80% de la SAU

## OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU



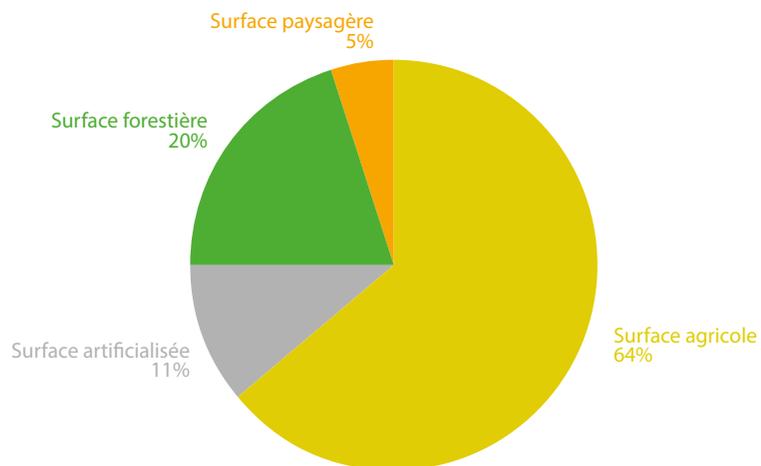
Être sous le seuil de vigilance (37,5 mg/L) pour les nitrates



Pas de dépassement des normes pour les micropolluants

# BAC MONTFORT ECAQUELON

## OCCUPATION DU SOL SUR LE TERRITOIRE DE MONTFORT ECAQUELON



TROIS CAPTAGES CONCERNÉS PAR CE BAC : LE DOULT CLAIREAU À MONTFORT SUR RISLE ET FORÊT DE MONTFORT À ECAQUELON POUR LA PARTIE MONTFORT ET PORTE DE LA BRIQUE À ROUGEMONTIER POUR LA PARTIE ROUGEMONTIER

Représente environ 12% de la production totale du SERPN

179

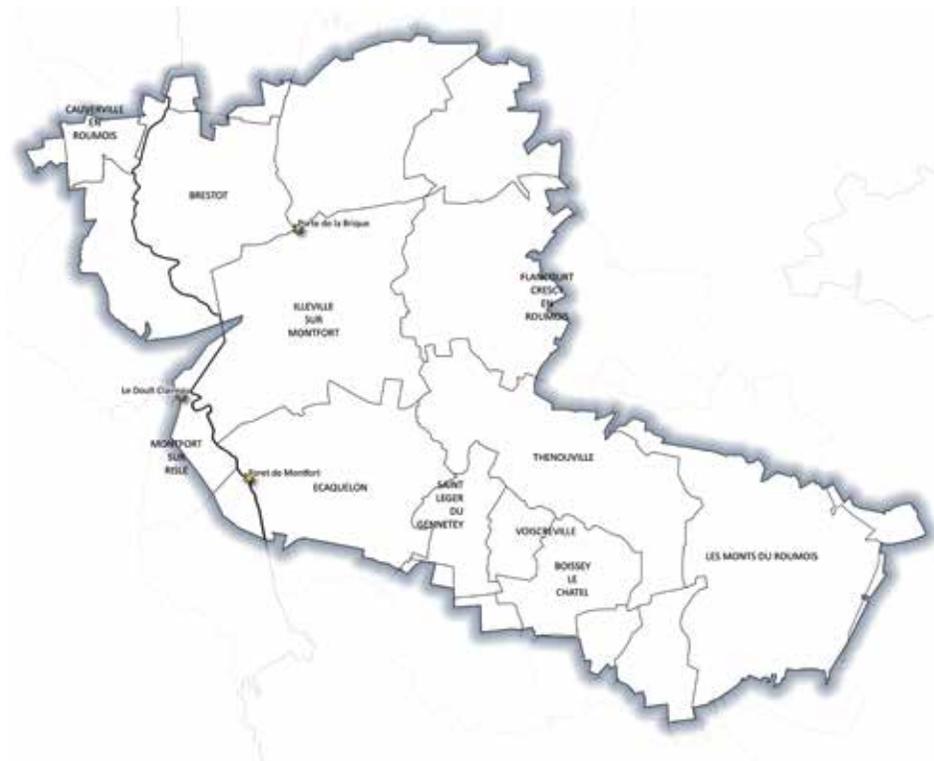
Nombre d'exploitations agricoles

24

Nombre de collectivités : **22 communes et 2 communautés de communes (Pont Audemer Vallée de la Risle et Roumois Seine)**



- Surveiller l'évolution de la qualité de l'eau
- Accompagner les porteurs de projets volontaires
- Porter à connaissance des collectivités les enjeux de leur territoire



- Répondre aux opportunités
- Contrôler la qualité de l'eau



## OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU



Pas de dépassement des normes pour les micropolluants



Réduire de 25% l'intensité moyenne annuelle des pics de turbidité

# TOUT LE TERRITOIRE DU SERPN

SUR LES TERRITOIRES OÙ LES ENJEUX DE QUALITÉ D'EAU SONT MOINS FORTS, LES ACTIONS MISES EN PLACE SONT LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE LA RESSOURCE ET LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION À LA PROTECTION DE LA RESSOURCE.



## OBJECTIFS DE QUALITÉ D'EAU

Surveiller l'évolution de la  
qualité de l'eau

Sensibiliser les publics  
scolaires et le grand public  
aux enjeux de l'eau sur le  
territoire

# CE QUI EST DÉJÀ FAIT

## SUR TOUT LE TERRITOIRE DU SERPN

- 14 communes engagées dans le projet de végétalisation dont 8 concernées par un BAC pour 7 couverts testés et 2000 m<sup>2</sup> végétalisés
- 20aine de classes sensibilisées chaque année, soit environ 400 élèves
- Plus de 160 analyses des eaux brutes reportées et étudiées

## NDB

- 10 communes rencontrées pour présenter le BAC et les enjeux
- Rencontre des agriculteurs référents du BAC

## MONTFORT

- 2 mares communales restaurées dans un projet multi partenarial après sollicitation de la collectivité

## TO

- 54 exploitations engagées dans la gestion dynamique – 70% de la surface agricole sur le BAC
- 53 exploitations engagées dans le PSE
- 50 % des surfaces éligibles
- Paiement 2019 : 170 000 euros
- Paiement 2020 : 150 000 euros

## VAMO

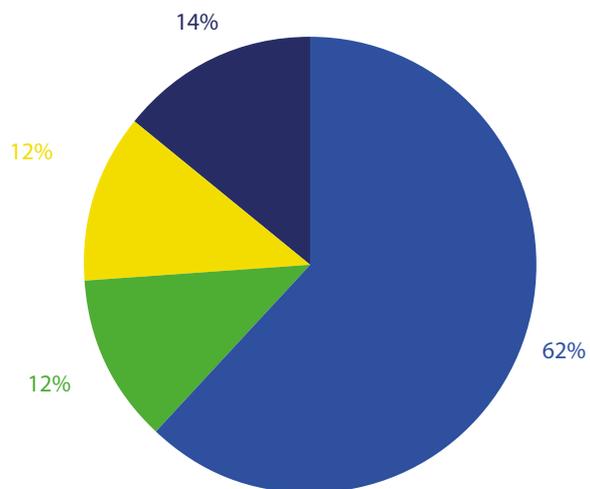
- 7 communes concernées par le projet de sensibilisation sur les mares avec visites de 15 mares prioritaires selon l'enjeu hydraulique
- Dizaine d'entreprises rencontrées pour identifier les possibles impacts sur la ressource en eau
- Essais de couverture semi-permanente sur 23 ha
- 2 bétaires aménagées avec des zones tampons humides artificielles
- 8 569 ha d'études hydrauliques concertées avec la production d'un programme d'actions
- 4,6 ha remis en herbe sur des axes de ruissellement
- 13 journées de campagne de prélèvements et analyses sur eau de surface réalisées dans le cadre d'une étude sur l'origine d'un polluant détecté au captage

# ORGANISATION ET MOYENS

LA STRATÉGIE S'INSCRIT SUR UNE DURÉE DE 6 ANS POUR QUE LES ÉLUS QUI REPRÉSENTENT LES HABITANTS PUISSENT S'IMPLIQUER DANS LA CONSTRUCTION ET LE BILAN DES ACTIONS.

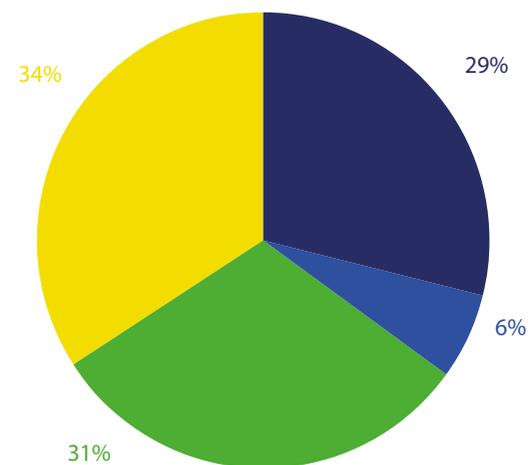
TEMPS DE TRAVAIL

3 ETP<sup>6</sup>



PART DU BUDGET

Environ 1 million d'euros/an  
(Subventions de 40 à 100 %)



■ Acquisition de connaissances ■ Animation ■ Stratégie foncière / aménagement ■ PSE et accompagnement financier  
*Les proportions peuvent varier selon les projets et les années*

<sup>6</sup>ETP : Equivalent Temps Plein

# PARTENAIRES

## PARTENAIRES FINANCIERS

---

Le SERPN remercie ses partenaires financiers pour leur soutien.

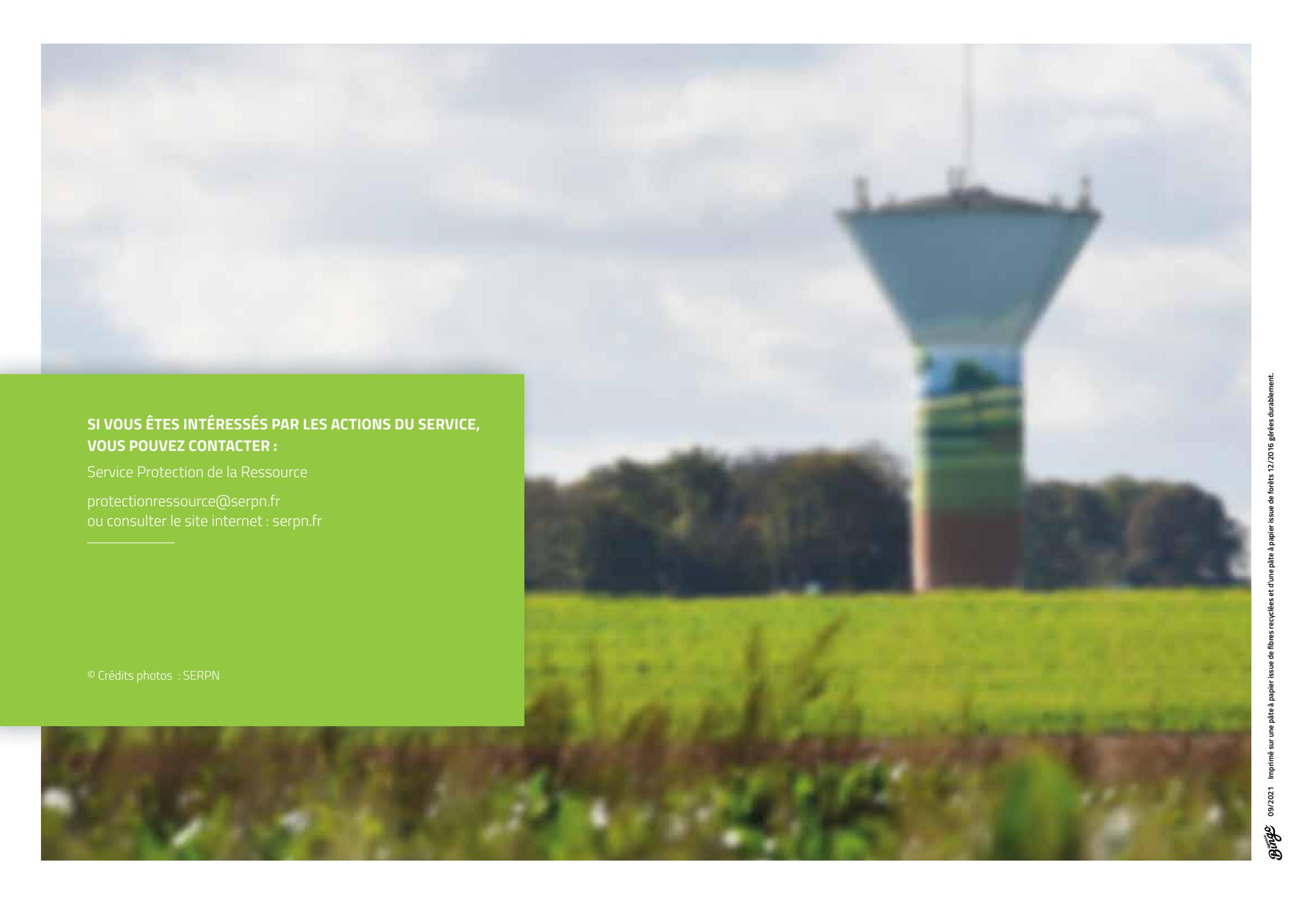


## PARTENAIRES TECHNIQUES

---

Ainsi que les nombreux partenaires techniques publics, privés et les organismes de recherche qui nous aident à concrétiser nos idées.



A photograph of a water tower with a rainbow-colored stripe around its middle, situated in a green field under a cloudy sky. The tower is the central focus of the image.

**SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR LES ACTIONS DU SERVICE,  
VOUS POUVEZ CONTACTER :**

Service Protection de la Ressource

[protectionressource@serpn.fr](mailto:protectionressource@serpn.fr)  
ou consulter le site internet : [serpn.fr](http://serpn.fr)

© Crédits photos : SERPN